Philippe Guérard ou la santé mentale, une affaire citoyenne

Président d'Advocacy, qui associe des usagers en santé mentale, Philippe Guérard n'a pas oublié sa révolte contre les avanies subies et milite pour que *tous* les droits de ses adhérents soient respectés.

© Françoise Stijepovic

Après avoir passé quelques heures avec Philippe Guérard, on pense à ce passage de « L'homme révolté » d'Albert Camus : *« Accepter l'absurdité de tout ce qui nous entoure est une étape nécessaire : cela ne doit pas devenir une impasse. Elle suscite une révolte qui peut devenir féconde. »* C'est peu dire que la révolte habite Philippe Guérard. Au moins depuis ses dix ans. Le gamin de la région caennaise est alors victime d'une hémorragie cérébrale qui pourrait avoir été déclenché par un choc émotionnel, le décès de la grand-mère qui l'a élevé. Cet accident fait l'effet d'un véritable tsunami personnel. Lui qui était bon élève va connaître l'échec scolaire, obligé qu'il est de réapprendre à écrire. Suivant *« le parcours institutionnel classique — hôpital, IME, école spécialisée - »*, il se retrouve coupé de ses copains de village. Et montré du doigt. *« Dans les années 60, les fauteuils roulants étaient réservés aux riches. Moi le fils d'ouvrier, j'étais transporté dans une brouette. C'était très humiliant. J'ai grandi dans la haine de ne pas avoir été écouté. »* D'autres découvertes vont l'éclairer sur sa situation de dépendance. Travaillant jeune adulte dans un CAT, il en est expulsé pour cause de relation sexuelle et est interné toute une nuit en hôpital psychiatrique. *« En tant qu'handicapé à cette époque, tu avais le droit de manger et de regarder la télé. Pas d'avoir une femme dans ton lit »*, analyse-t-il.

Cet incident va d'une certaine manière constituer son salut. Au lieu de suivre le cursus balisé du travail protégé, il plonge dans la « société normale ». Non sans difficulté. *« Quand tu as été pris en charge de A à Z, tu ne sais rien faire, ni remplir ta feuille d'impôt, ni gérer ton budget. Voilà pourquoi j 'ai eu quelques soucis avec les huissiers. Se construire, ça s'apprend ! »*, soutient Philippe. Son apprentissage à lui se fera surtout grâce à la Jeunesse ouvrière chrétienne. *« Une militante m'a donné des cours particuliers pour me remettre à niveau. La JOC m'a appris à prendre la parole et à créer des associations. »*

« T'es comme tout le monde : c'est faux ! »

Il profite de la loi de 1975 qui oblige les entreprises à réserver 6% de leurs emplois à des travailleurs handicapés pour intégrer le personnel de la ville de Caen, travaillant d'abord au théâtre puis à la bibliothèque. Parallèlement, avec sa femme, elle-même schizophrène, il milite à la fédération des malades handicapés afin que ceux-ci soient reconnus pleinement dans leurs droits et leur identité. *« Je n'aime pas les réflexions du genre* « T'es comme tout le monde » *car c'est faux. T'es obligé de faire des efforts surhumains pour réassumer ta propre identité. La douleur psychique est presque plus dure à supporter que le handicap »*, soutient celui qui a vécu les deux types de handicap.

En 1998, Philippe crée avec quelques amis Advocacy, une association d'usagers en santé mentale pour témoigner de ces réalités humaines souvent cachées dans notre société, qui cultive le culte du beau, du jeune et du « normal ». De nombreux lits en psychiatrie sont alors fermés, autant pour des raisons politique (la dénonciation de l'enfermement) que budgétaires. La personne souffrante se retrouve plus « libre », mais souvent démunie pour accéder à ses droits. Ce n'est pas pour rien qu'Advocacy a choisi cette devise : *« Le jour où des gens qui n'ont pas l'habitude de parler seront entendus par des gens qui n'ont pas l'habitude d'écouter, de grandes choses vont arriver. »*

Avant d'arriver aux « grandes choses », il faut passer par une réalisation de terrain. Celle-ci a pour nom Espace convivial et citoyen (ECC), une idée piochée lors d'un voyage d'étude en Italie, où la pratique de l' « auto-organisation » des habitants est courante. Avec l'aide de la Fondation de France, le premier ECC ouvre ses portes à Caen en 2001, dans une cité populaire. Une demi-douzaine d'autres espaces sont créés les années suivantes dans la moitié Nord de la France.

« L'Espace est un lieu où l'on réapprend à devenir citoyens, où l'on reprend la parole », explique son président. Très concrètement, les usagers ont la responsabilité pleine et entière de ce lieu. Pas de professionnel de la psychiatrie sur place, juste un animateur qui coordonne les activités. *« À un moment, on a essayé de mettre un usager à cette place, mais cela posait des problèmes car cette personne confondait ses deux casquettes. »*

L'Espace est ouvert au tout-venant, y compris au voisin ou au curieux. On peut y venir pour discuter, faire une activité manuelle ou envisager une sortie, mais aussi pour « buller » dans son coin sans devoir rendre des comptes à quiconque. Un esprit qui n'est pas sans rappeler des souvenirs personnels à Philippe : *« Quand j'étais gamin, j'allais souvent au bar du village avec mon grand-père. On y parlait de tout et de rien. Ce lieu remplissait un rôle thérapeutique qui n'était pas reconnu. »* À la différence du café, l'ensemble des décisions sont prises lors de la réunion hebdomadaire ouverte à tous. *« Entre dix et quinze personnes »* seraient impliquées concrètement dans l'animation de l'espace.

Santé mentale et dangerosité, la confusion

Ce genre de lieu répond à la nécessité de rompre l'isolement de personnes fragiles sans pour autant les enfermer dans l'assistanat. Le législateur l'a si bien compris qu'il a institué dans la loi de février 2005 les groupes d'entraide mutuelle (GEM) calquées sur les ECC. À ce titre, celui de Caen reçoit une subvention de l'Etat de 75000 €, sans compter une aide du conseil général du Calvados. *« Quand tu sais le prix d'une hospitalisation en psychiatrie - entre 2000 et 3000 par jour -, tu comprends pourquoi il est si avantageux de financer un GEM »*, ironise le président d'Advocacy. Actuellement, il se démène pour pérenniser une activité autour d'un jardin potager impulsée par un stagiaire de l'ECC sur le départ. Et il aimerait ouvrir davantage l'ECC sur le quartier, en créant par exemple un café philo ouvert à tous.

Philippe a bien d'autres casquettes sur la tête. Il est conseiller municipal depuis vingt ans de sa commune de l'agglomération caennaise, sans envie d'endosser l'habit d'adjoint, par méfiance vis-à-vis des enjeux de pouvoir. Il siège également dans divers organismes comme la MDPH ou au CA de l'hôpital psychiatrique. *« Nous avons réussi, non sans difficultés, à y ouvrir une maison des usagers où Advocacy tient une permanence hebdomadaire. Il faut que cette ouverture de l'hôpital rentre dans les habitudes. À la différence d'autres pays comme le Canada, nous devons nous battre pour que les usagers aient vraiment la parole »*, explique-t-il.

Se démenant entre son travail à la bibliothèque, ses engagements en Normandie, ses déplacements à Paris et la participation à des réseaux européens, Philippe garde intacte sa force d'indignation. Notamment face aux amalgames. *« Après l'affaire de Pau [1], certains ont demandé une présence policière dans les hôpitaux. Il s'est installé une grande confusion entre santé mentale et dangerosité. Il nous faut combattre cette politique d'acharnement contre les malades. »*

À la tête d'une association d'usagers, il lui faut inlassablement rappeler que les droits de l'homme s'appliquent à tous. *« Comment expliquer,* s'indigne-t-il, *que l'on prive certains malades de leurs droits civiques et même de leur permis de conduire, même s'ils n'ont jamais eu de problèmes de conduite ? »* Finalement, Philippe Guérard nous invite à abandonner notre peur face à la maladie mentale. Une peur qui nous empêche de prendre conscience d'une forme de vulnérabilité. *« On a tous une santé mentale. Et c'est très fragile »*, conclut-il. ■

Noël Bouttier

» CONTACT
ADVOCACY, TÉL 01 46 07 18 18
www.advocacyfrance.com

1. En 2004, un jeune homme avait assassiné deux infirmières de l'établissement où il avait été hospitalisé.